



## COMMUNIQUÉ

### **Le Fonds municipal vert de la FCM accorde une aide financière de 2,2 millions de dollars à la Ville de Vulcan pour son système énergétique du lotissement Healy à base d'énergie solaire thermique et de biomasse forestière**

**Le 18 janvier 2010, Vulcan (Alb.)**– Basil Stewart, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Summerside (Î.-P.-É.), et Ted Menzies, député de Macleod, représentant l'honorable Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une aide financière du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV), sous forme d'un prêt et d'une subvention, à la Ville de Vulcan. Cette aide financière de 2 200 000 \$ permettra à la Ville d'aménager un lotissement dont le chauffage sera assuré par des carburants renouvelables.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Stewart. L'aide financière et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit M. Menzies. La subvention annoncée aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les municipalités canadiennes, comme la Ville de Vulcan, à assurer un avenir plus vert à leurs citoyens. »

D'une superficie de 63 acres, le lotissement Prairie Vista Estate de la Ville de Vulcan se situe à la limite sud des quartiers résidentiels existants. La Ville souhaite aménager le lotissement Prairie Vista Estate de façon à ce qu'il se distingue de ses autres lotissements de par son système énergétique communautaire en mesure d'assurer le chauffage des habitations au moyen de biomasse forestière et de capteurs d'énergie solaire thermique.

Une fois entièrement aménagé, le lotissement – dont le caractère écoresponsable sera l'un des plus importants arguments de vente – comprendra 300 logements, dont des habitations multifamiliales et des maisons unifamiliales. De plus, les logements pour les personnes à faible revenu et les personnes âgées seront un élément important du nouveau lotissement.

Chaque nouvelle maison et tour d'appartements du nouveau lotissement sera raccordée à des conduites d'eau chaude enfouies. La Ville sera propriétaire et exploitante unique de la centrale thermique à eau chaude basse pression qui assurera le chauffage des maisons et de l'eau domestique.

La Ville de Vulcan souhaite trouver des clients à demande thermique estivale et à demande interruptible afin de pouvoir utiliser la capacité inutilisée de génération

d'électricité de la centrale thermique au printemps, en été et en automne. L'hôpital, l'école secondaire et les bâtiments proposés des services d'urgence, tous situés à proximité de la centrale, sont des clients éventuels à demande interruptible ou estivale.

Ce projet fait partie d'un nombre grandissant de projets d'énergie renouvelable mis en œuvre dans la ville de Vulcan et les environs. La construction d'un incinérateur à déchets pour produire de l'énergie a également été proposée.

« La Ville de Vulcan est impatiente d'aller de l'avant avec ce projet de chauffage urbain qui nous permettra de fournir de l'électricité à coûts stables à nos citoyens du lotissement résidentiel Prairie Vista Estate, a souligné Tom Grant, maire de la Ville de Vulcan. Une fois que nous aurons réglé les enjeux économiques actuels, ce projet pourrait devenir un projet phare dans notre région, grâce au Fonds municipal vert de la FCM et au gouvernement du Canada. »

Le Fonds municipal vert est une dotation du gouvernement du Canada administrée par la FCM. Le Fonds appuie les partenariats et permet d'accroître l'effet de levier des investissements publics et privés afin d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements

#### **Ville de Vulcan (Alberta)**

Alcide Cloutier  
Directeur général  
Ville de Vulcan (Alberta)  
Tél. : 403-485-2417  
Courriel : [acloutier@townofvulcan.ca](mailto:acloutier@townofvulcan.ca)  
[www.townofvulcan.ca](http://www.townofvulcan.ca)

#### **Fonds municipal vert de la FCM**

Lorie Boucher  
Gestionnaire, Communications et Marketing  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613-907-6298  
Télec. : 613-244-1515  
Courriel : [lboucher@fcm.ca](mailto:lboucher@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

#### **Ressources naturelles Canada**

Jocelyne Turner  
Attachée de presse  
Bureau de la ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007  
Télec. : 613-943-0663  
[www.nrcan-rncan.gc.ca](http://www.nrcan-rncan.gc.ca)